Recyclage habilitation électrique - Indices BS / B0

PROCHAINES SESSIONS : nous consulter
PRIX : 388.5 € NT/stagiaire

ENJEUX
Renouveler son habilitation électrique indice BS.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
- Mettre à jour ses connaissances
- Identifier l'étendue des taches et des secteurs autorisés
- Se rappeler les mesures de protection individuelles et collectives
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident
- Effectuer les opérations dans l'environnement

PUBLIC
Tout public habilité.

PRE-REQUIS
Personnel possédant et ayant obtenu une habilitation électrique indice BS.

METHODES
- Projection vidéo
- Démarche participative
- Travaux pratiques
- QCM d'évaluation

ANIMATION
Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
Min : 6 / max : 12

PROGRAMME : 1,5 jour (10,5 heures)

JOUR 1 (7heures)
- L'évolution de la réglementation
- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Rôle des différents acteurs de la prévention
- Dernière version concernant le code du travail à travers la responsabilité pénal et civile
- La conduite à tenir pour le port des protections
- La responsabilité des acteurs intervenants pour des opérations d'ordre non électrique mais dans une zone de voisinage et effectuant des opérations autorisées à l'indice BS
- Les actions immédiates en cas d'accident ou d'incendie
- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zone d'environnement spécifique aux travaux du bâtiment et travaux publics
- Mise en œuvre de raccordements autorisés à l'indice BS
- Rappel des prescriptions applicables aux entreprises

JOUR 2 (3,5 heures) : pratique et test

SUIVI
Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.
Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.

A PREVOIR / A NOTER
Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique).

La formation prépare au renouvellement de l'habilitation NF C18-510 pour le personnel non-électricien.

L'habilitation électrique BS/B0 ne permet pas les interventions sur le tableau électrique mais uniquement le remplacement/raccordement d'équipements (moteurs, volets roulant, etc.) sur des lignes déjà existantes.

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment
40 Rue du Bignon, Immeuble Delta 6, 35510 CESSON SEVIGNE – SIRET 352 013 486 00043 – N° d'existence : 533502544 35
Tél. 02 99 85 51 21 – contact@arfab-formation.fr – www.arfab-formation.fr